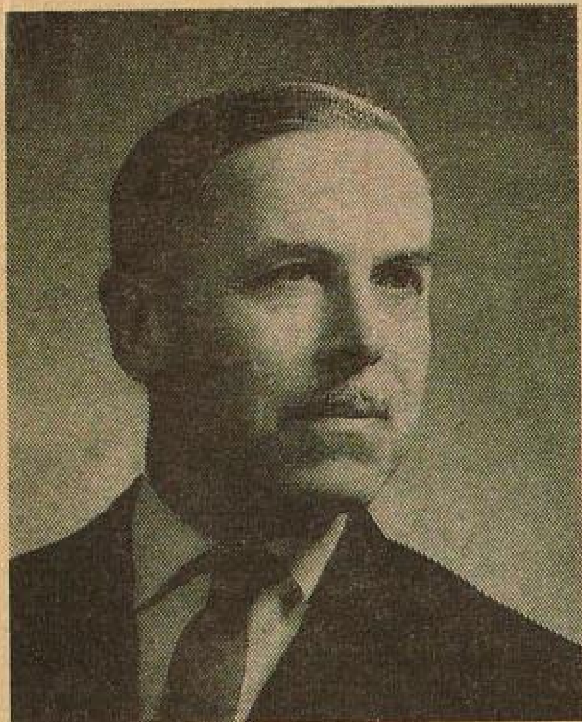




Election des Députés
à l'Assemblée Nationale

(5 Mars 1967)

4e CIRCONSCRIPTION DU CALVADOS

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le 18 novembre 1962 vous m'élisiez, par une importante majorité, Député du Bessin, avec pour suppléant un jeune agriculteur, Alain LECORNU, Conseiller Municipal de Nonant.

J'étais aussitôt nommé Ministre délégué chargé de la Coopération. Début 1966, au remaniement ministériel qui a suivi l'élection présidentielle, le Ministère de la Coopération était supprimé (pour faire place à un Secrétariat aux Affaires Etrangères) et je quittais le Gouvernement.

Si j'ai continué à faire aboutir les dossiers importants en faveur de notre région, pendant 4 ans, Alain LECORNU a donc représenté, avec beaucoup de conscience et de sûreté, notre circonscription à l'Assemblée Nationale ; il a joué un rôle excellent dans la discussion et le vote des textes intéressant les fermiers et les éleveurs.

Accordez-lui la même confiance que celle dont vous m'honorez depuis longtemps. Il mérite bien d'être réélu à mes côtés, par vous les 5 et 12 mars prochains, pour continuer avec moi son bon travail.

Raymond TRIBOULET.

● ●

Nous sommes deux amis, que vous avez pu joindre depuis 1962 au même bureau qui vous est ouvert tous les jours à Bayeux depuis 20 ans, qui avons additionné nos efforts et nos démarches et qui venons aujourd'hui nous présenter de nouveau, tous les deux ensemble, à vos suffrages.

Nous ne nous **présentons pas** isolément, mais avec l'investiture du **Comité d'action pour la Ve République**, dont il existe un **candidat** dans chaque **circonscription** de France.

Car nous voulons être **efficaces.**

Nous faisons partie d'une MAJORITE, organisée, cohérente, capable de soutenir l'action du Gouvernement.

Vous ne voulez plus de députés « conditionnels » comme sous la IVe République, qui posaient si bien chacun leurs petites conditions au Gouvernement, que celui-ci s'effondrait tous les 6 mois !

Jusqu'au vote, **un député a droit à tous les mais. En** revanche pour les votes importants, la majorité du groupe parlementaire doit obtenir **la discipline :** c'est le seul moyen de faire du travail sérieux.

Oui, nous maintiendrons une majorité fidèle à la **politique du Général de GAULLE,** qui l'a exposée à tous les Français il y a un an lorsqu'il fut réélu Président de la République, et qu'elle fut approuvée dans cette circonscription de Bayeux par plus de 70 % des votants.

Elire demain une Assemblée qui ferait une politique différente, ce serait tirer la République à hue et à dia.

En votant pour nous, vous confirmerez votre vote de décembre 1965

NOTRE POLITIQUE C'EST L'EFFICACITE

En France et en 1967, l'efficacité cela veut dire :
— les institutions de la Ve République — une bonne monnaie : le franc — la paix — le progrès.

Les institutions de la Ve République

Les institutions sont la base de tout : c'est elles qui doivent permettre d'agir. Depuis 8 ans, elles sont efficaces.
Un Président de la République, élu au suffrage universel, chef de la majorité nationale, qui définit la politique.
Un premier Ministre (2 seulement en 8 ans, contre 22 en 12 ans de IVe République) chef de la majorité parlementaire, et un Gouvernement qui administrent le pays.
Un Parlement qui vote le budget et les lois et qui, par là, contrôle les actes du Gouvernement.
Voilà une séparation et non une confusion des pouvoirs qui permet un travail suivi dans l'ordre.

Le Franc

Il a été sauvé par la Ve République et reste une des monnaies les plus appréciées. Le budget est équilibré et voté 8 ans de suite en temps voulu, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

Ainsi les **pensionnés, notamment les anciens combattants,** et les **vieux** ne sont plus ruinés par l'inflation.

Ainsi la France est **libre** dans ses **entreprises,** au lieu d'être contrainte de mendier des subsides en Amérique... ou en Allemagne comme naguère.

La Paix

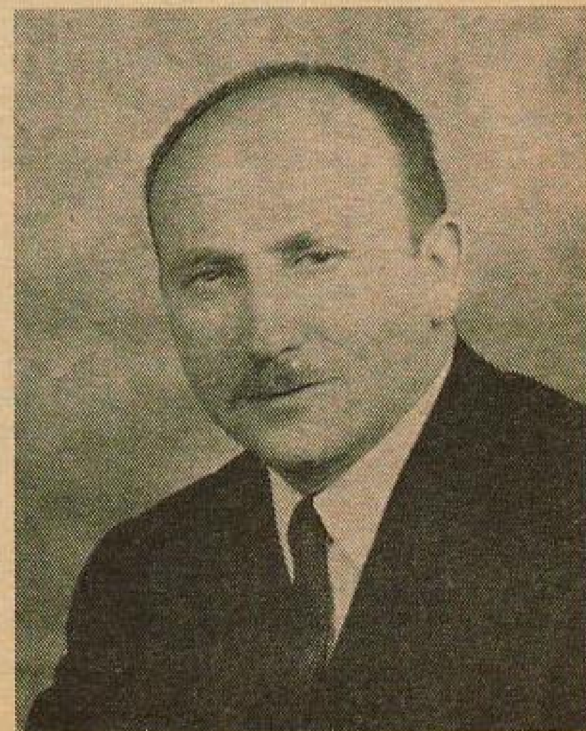
Si la France n'a plus de dettes financières, elle n'oublie pas ses dettes morales.

Jamais le Général de GAULLE n'a renié **l'amitié franco-américaine** ni contesté les valeurs spirituelles qui sont à la base de l'Alliance atlantique.

Mais il est dangereux pour la paix de maintenir le monde et surtout l'Europe, divisés en 2 zones d'influence pour les plus grandes puissances : Etats-Unis et Russie. Il était surtout mauvais de maintenir des organisations militaires inspirées de cette division.

La France, **dont aucun fils ne se bat plus nulle part grâce à de Gaulle,** donne l'exemple d'une politique d'indépendance et d'amitié avec tous les peuples de bonne volonté.

Cette politique pacifique, chaque jour plu largement entendue, veut que les peuples malheureux, retardés dans leur développement ne servent plus d'enjeu aux querelles des grandes nations mais soient aidés par la **coopération** humanitaire et réaliste des états industrialisés.



Avec nos plus proches voisins (Allemagne, Belgique, Hollande, Italie, Luxembourg) nous parvenons à surmonter nos rivalités économiques pour construire la **Communauté économique européenne.**

Nous en arrivons même à prévoir l'unification de nos fiscalités autour de la T. V. A. française. Bonne occasion pour la prochaine législature de revoir les **impositions forfaitaires agricoles, artisanales et commerciales** qui deviennent intolérables.

Comment les **agriculteurs français** pourraient-ils ignorer qu'ils doivent l'**Europe verte,** si difficile à faire accepter aux cinq partenaires, à l'énergie du Général de GAULLE ? Ainsi nos produits agricoles trouvent des débouchés plus larges à meilleurs prix. Reprocher à de GAULLE de n'être pas assez européen c'est du vent : il ne suffit pas de discourir sur l'Europe pour la faire et de GAULLE l'a faite.

Le Progrès

Un des instruments du **progrès** et sa mesure dans **la France moderne,** c'est le **plan.**

Ce tableau de marche prévisionnel des affaires de tous les Français jusqu'en 1970, que nous dit-il pour la Basse-Normandie et le Bessin, puisque le Ve Plan très heureusement présente des tranches régionales ?

LA BASSE-NORMANDIE

Le grand colloque économique et social, présidé par M. TRIBOULET à CAEN en juin 1966 entre les principaux responsables d'organisations économiques ou syndicales et tous les députés bas-normands, a conclu qu'en apportant à notre terre si féconde les investissements publics nécessaires on peut accroître massivement les revenus de l'élevage ; du même coup il faut fixer la population rurale excédentaire dans des villes mieux équipées et offrant des emplois.

Pour la **rénovation rurale** nous avons obtenu que l'on passe de 15 à plus de 18 milliards d'anciens francs, soit 50 % d'augmentation pour l'adduction d'eau (de 5 à 7 milliards ½), 50 % de plus pour la voirie rurale et 17 % de plus pour l'aménagement de villages. Quant au remembrement (7 milliards), le Ministre des Finances nous a accordé le relèvement des tarifs mais il reste 770.000 hectares à remembrer : l'effort est à développer.

Pour l'**équipement des villes,** la croissance rapide de la Basse-Normandie exige un effort exceptionnel pour le logement : si en 1966 le nombre de logements terminés fut de 8.600, soit 17 % de plus qu'en 1965, il ne faut pas ralentir ce mouvement, bien au contraire.

Le Premier Ministre vient de reconnaître à la Télévision que son principal souci était le logement : nous demanderons que les choix du Ve Plan soient modifiés en conséquence.

En tout cas il faut maintenir le plus grand nombre possible d'habitants en zone rurale et pour cela supprimer enfin totalement les **abattements de zone** que la Ve République a déjà réduit sensiblement (de 6 avec maximum 8 % à 3 avec maximum 5 %).

LE BESSIN

Son développement est l'objet de tous nos efforts, Raymond TRIBOULET au Gouvernement et au Conseil Général, Alain LECORNU à l'Assemblée Nationale :

1°) **MER ET TOURISME**

— TRAVAUX DE DEFENSE CONTRE LA MER : Géfosse-Maisy, Grandcamp, Asnelles-Saint-Côme, et bientôt Ver-Meuvaines.

— PORTS : d'Isigny (balisage), Grandcamp (dévasage), Port-en-Bessin (portes, slip, feux). - **avec au Ve Plan 600 millions pour un troisième bassin à Port.**

— TOURISME que favorise le Comité du Débarquement : cérémonies commémoratives du 6 Juin et d'Hastings (spectacle de la Tapisserie), route panoramique d'Asnelles-Arromanches, clubs de voile, extension ou création de terrains de campement. Au **Ve Plan : 167 millions pour nos monuments historiques et construction d'un village de vacances à Colleville-sur-Mer.**

2°) **AGRICULTURE**

— ADDUCTIONS D'EAU : En quatre ans, un milliard 400 millions d'anciens francs de travaux pour la circonscription et **l'effort sera encore développé jusqu'en 1970,** grâce à l'augmentation de crédit que nous avons obtenue pour la région.

— ROUTES ET CHEMINS : Les dotations du fonds routier restent insuffisantes, avoisinant 26 MILLIONS par an, mais les subventions à 27 % aux syndicats intercommunaux s'y ajoutent, par exemple les 13 millions (sur 3 ans) du syndicat de Caumont-l'Eventé.

— EQUIPEMENT RURAL : Marché couvert de Littry - Parkings — Etudes et travaux dans la Vallée d'Aure - Lutte contre l'incendie à Balleroy et Trévières.

3°) **LOGEMENT, SANTÉ ET INDUSTRIES**

— EN H. L. M. ET LOGEMENTS SOCIAUX depuis 1963 : 268 logements à Bayeux, 176 à Caumont, Creully, Isigny, au Molay, à Port, Trévières et Tilly. Aide à l'assainissement et au lotissement dans toutes les villes citées (153 lots municipaux à Bayeux par ex.) ainsi qu'à Courseulles et Sainte-Marguerite-d'Elle.

Pour 1967 à Bayeux seulement : **50 H. L. M., 72 P. S. R., et les 100 premiers logements du programme privé de 300 logements** grâce à une Société d'économie mixte dont nous avons facilité la constitution.

— Parallèlement, le **Ve Plan prévoit un énorme effort pour notre équipement sanitaire :** enfants et adultes infirmes, vieillards, etc.... 2 milliards sont inscrits, et des possibilités supplémentaires de près d'un milliard sont prévues. **Bayeux sera un grand centre hospitalier.**

— Pour que tout ce qui est à l'ouest de Caen puisse être atteint par la **décentralisation industrielle,** il faut que Bayeux devienne un pôle d'attraction : nous l'avons fait classer dans la zone des plus fortes aides de l'Etat.

En 4 ans, le Crédit Lyonnais a créé près de 700 emplois et d'autres firmes 125 ; ainsi Bayeux était en 1965 la première ville de Basse-Normandie pour la proportion d'emplois créés (10,7 %).

4°) **ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE**

— Nous avons tout fait pour aider Bayeux à devenir un **grand centre scolaire.** Après les deux internats, le Lycée Alain Chartier, voici que s'achèvent les deux premières tranches de travaux (850 millions du Lycée Technique de 1.200 élèves. 5 classes maternelles et 14 classes primaires ont été construites.

Au **Ve Plan, outre la classe primaire construite à Lison, à Isigny un collège d'enseignement secondaire** de 600 élèves et **à Port une école maternelle** de 3 classes, à Vaux-sur-Aure enfin **un collège agricole** masculin.

Pour les loisirs de cette **jeunesse,** espoir et force de la France moderne, un effort sans précédent est accompli. Depuis 4 ans : 6 salles de réunions ou de Fêtes, 3 terrains et 3 salles de Sports, 2 stades à Isigny et Tilly. Et pour développer cet équipement, le **Ve Plan prévoit 350 millions de subventions.**

Encore une fois, tout cela n'a été ou ne sera possible que dans une maison en ordre grâce au Général de Gaulle, le Président de la République, que vous venez de réélire.

A notre tour, nous vous demandons de nous réélire, parce que, fidèles au Général de Gaulle, nous nous sommes soumis librement à la discipline de vote qu'exige un régime parlementaire sérieux et qu'ainsi beaucoup de travail a pu être déjà fait, notamment dans le Bessin. **Pour tout ce qui reste à faire, que nous connaissons bien, que nous avons préparé et favoriserons de toutes nos forces :**

VOTEZ Ve REPUBLIQUE

Raymond TRIBOULET,
ANCIEN MINISTRE
Président de la Confédération Européenne des Anciens Combattants

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :
Alain LECORNU,
Agriculteur et Conseiller Municipal à Nonant

RENAISSANCE DU BESSIN-BAYEUX